

Budget participatif Amboise : à vos votes !



Jusqu'au 2 février 2025, votez pour vos projets préférés ! Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés.

Du 2 septembre au 2 novembre, des projets portés par et pour les citoyens ont été déposés auprès du service Démocratie Permanente. Treize projets ont été retenus à découvrir sur le site internet [Participons !](#)

- Le vote se fait sous forme de panier : votez pour autant de projets que vous le souhaitez dans la limite de 50 000 €. Pour que votre vote soit pris en compte, vous devez voter au minimum pour deux projets.
- Le vote est ouvert à tous les habitants et habitantes d'Amboise.
- Un vote physique est également possible : des urnes sont à la disposition du public à l'accueil de la mairie d'Amboise et à la médiathèque Aimé Césaire.

Besoin d'aide pour voter ? Vous pouvez contacter le service Démocratie Permanente : jeparticipe@ville-amboise.fr / 02 47 23 47 35

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr